

Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1.

Débitrice: **ORIGINALSOLS SARL**, Chemin de la Brume 3, c/
Sacha Dudan, 1110 Morges
2.

Déclaration de faillite: 06.08.2012
3.

Suspension de faillite: 29.08.2012
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 01.10.2012
5.

Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: But : Pose de revêtements de sols.

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte

1260 Nyon 1

00814883